

1. Inscription à l'espace collaboratif de l'IGN et paramétrage général



1.a. Se créer un compte

- via la page d'accueil

1.b. Rejoindre le groupe OCS MP

- dans **Configuration / Compte** > **Voir tous les groupes** > **Rejoindre** le groupe OCS MP + **envoyer** un message à ocsge-mp@cerema.fr pour signaler la demande aux gestionnaires

1.c. Paramétrer son profil OCS MP

- par défaut, le profil OCS MP, lié au groupe, est le profil actif, c'est-à-dire celui qui va être utilisé pour faire les remontées

- il convient de le paramétrer via la page **Configuration / Compte**

- cocher les thèmes du groupe OCS MP

2. Envoi d'une remontée d'erreur ou d'une évolution du territoire

2.a Généralités

- l'outil peut servir de remontée d'erreurs sur le millésime 2013 ou d'alerte sur les évolutions du territoire en vue de la production d'un nouveau millésime
- il est nécessaire de maîtriser les spécifications du produit OCS GE : pour cela, lire le [descriptif de contenu](#)
- le millésime de l'OCS MP étant 2013, veiller à saisir les remontées d'erreur par rapport à une orthoimage de date compatible (BD ORTHO® 2013)

2.b 1 – Préparer & 2 – Localiser : suivre les instructions

- s'assurer que le repère est bien localisé et le déplacer si nécessaire

2.c 3 – Décrire : quelques consignes

- choisir s'il s'agit d'une erreur ou d'une évolution puis cocher le(s) sous-type(s) pertinents et appliquer les consignes pour la remontée (voir tableau ci-dessous)

Type	Sous-type	Signification	Exemples	Consignes pour la remontée
Erreur sur la couche OCS GE 2013	Interprétation	Erreur d'identification de couverture ou/et d'usage sur une partie ou l'ensemble de l'objet	Couverture ou/et usage erroné sans ou avec retouche géométrique de l'objet	- Placer le repère sur l'objet concerné - Préciser dans le champ "Commentaire" la nouvelle valeur du code de couverture ou d'usage - Joindre un document (Étape 4 – Envoyer) pour : * justifier la correction * si retouche géométrique : la décrire par un schéma
	Précision	Limite de l'objet à revoir : erreur > 5 m mais différence < au seuil de surface	Décalage d'un objet par rapport au terrain supérieur à 5 m	- Placer le repère sur la limite concernée - Joindre un document (Étape 4 – Envoyer) pour : * justifier la correction * proposer une correction par un schéma
	Topologie	Recouvrement, trou ou invalidité des géométries	Présence d'auto-intersection	- Placer le repère sur l'objet concerné - Préciser dans le champ "Commentaire" le type d'erreur parmi : « trou/recouvrement » ou « géométrie invalide »
Evolution du terrain depuis 2013	Interprétation	Changement de couverture ou/et d'usage sur une partie ou l'ensemble de l'objet	Evolution d'un usage agricole US1.1 en US235 (lotissement)	- Placer le repère sur l'objet concerné - Préciser dans le champ "Commentaire" la nouvelle valeur du code de couverture ou d'usage - Joindre un document (Étape 4 – Envoyer) pour : * justifier l'évolution * si retouche géométrique : la décrire par un schéma
	Précision	Evolution de la limite de l'objet > 5 m / par rapport à limite ancienne mais différence < au seuil de surface minimal	Evolution d'une parcelle agricole (US1.1) empiétant sur la végétation (US1.2)	- Placer le repère sur la limite concernée - Joindre un document (Étape 4 – Envoyer) pour : * justifier l'évolution * proposer la nouvelle limite par un schéma

2.d 4 – Envoyer : joindre un document si nécessaire et

Soumettre la remontée

Pour toute question : ocsge-mp@cerema.fr